

# Restaurer le capital social

Développer les liens d'attachement et le capital social des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et lutter contre l'isolement des jeunes sortant de l'aide sociale. C'est tout l'objet de la démarche engagée depuis trois ans avec le Laboratoire d'évaluation des politiques publiques et des innovations (LEPPI).

PAR PASCALINE TERELLI

« Depuis 2000, explique le docteur en sociologie Aude Kérivel, le constat a été fait d'une sur-représentation (plus d'un quart) des personnes sans domicile fixe parmi les anciens enfants placés. » Plusieurs études retraçant rétrospectivement les parcours d'adultes ayant été confiés font état de leur isolement au moment de la fin de leur placement. A contrario, on a pu mettre en évidence la continuité des liens comme étant déterminante dans les parcours des jeunes qui s'en sortent. « L'impact, poursuit la sociologue, de ce que Bourdieu nommait le capital social sur leur insertion sociale et professionnelle est donc un enjeu essentiel. »

## DES LIENS DE PROTECTION ET DE RECONNAISSANCE

Le Département de l'Ain a confié une démarche de recherche-action au Laboratoire d'évaluation des politiques publiques et des innovations (LEPPI), que dirige Aude Kérivel. « L'ambition de la démarche, qui a débuté en 2020, rappelle Hélène Gibot, chargée de mission Observatoire départemental de la protection de l'enfance (ODPE) au sein de la Direction enfance famille de l'Ain, est que tous les enfants et jeunes confiés à l'Aide sociale à l'enfance aient la possibilité de développer et maintenir des liens d'attachement qui leur procurent protection et reconnaissance. » Elle rappelle que l'interaction sociale combine les liens de filiation (la famille), les amis rencontrés

dans le cadre de loisirs ou à l'école et au travail et les liens de citoyenneté (accès au droit, institutions). Chaque enfant a besoin de grandir avec des liens affectifs solides et durables. Quelles que soient son histoire, son identité, encourager les solidarités de proximité, familiales et civiles, lui sera bénéfique.

## RECUEILLIR LA PAROLE DES INTÉRESSÉS

Les chercheurs du LEPPI ont d'abord effectué 135 entretiens individuels avec un échantillon d'enfants confiés à l'ASE ainsi qu'avec 105 professionnels qui accompagnent au quotidien les enfants (assistants familiaux, référents ASE, éducateurs MECS) et des membres de la famille. « Cela a fait naître beaucoup d'idées de part et d'autre et le temps accordé a, en soi, été très apprécié », souligne Hélène Gibot. Accompagnée par les professionnels, l'équipe a ensuite présenté un questionnaire auquel 300 enfants ont répondu doublé d'un sociogramme (c'est-à-dire un graphique illustrant les liens sociaux). « On leur a demandé, précise Aude Kérivel, de citer les personnes importantes pour eux, celles qui comptent, et où les avaient-ils rencontrés ». L'objectif étant de voir si l'enfant arrive à positionner des noms, la méthode permet de visualiser rapidement l'entourage dont il dispose et son degré d'isolement éventuel.

## DES FICHES-ACTION POUR AGIR SUR LE TERRAIN

De tout ce travail d'analyse est née une série de fiches-

action, élaborées pour identifier toutes les situations d'amélioration possibles et faire en sorte de favoriser « des liens sociaux denses et multiples », nombreux et dans plusieurs groupes d'appartenance : famille, famille d'accueil ou lieu de placement actuels et anciens, école, lieux de loisirs, voisinage, vacances. En début d'enquête, 88 % des enfants interrogés n'avaient jamais invité de copains pour fêter leur anniversaire. Près d'un enfant sur deux ne participait à aucune activité extra-scolaire. À travers la mise en œuvre des fiches-action, grâce au budget alloué aux assistants familiaux, aux Directions de territoire et aux MECS, les professionnels offrent aux enfants les moyens de créer, développer ou maintenir des liens avec des personnes sur « qui ils comptent ou sur qui ils peuvent compter ». Des liens sociaux qui seront mobilisables (capital social) au moment de la fin de leur accueil, notamment.

À ce titre, le Département encourage le maintien des liens entre les enfants et les professionnels qui ont pu les accompagner et/ou les accueillir lors des périodes durant lesquelles ils ont été confiés à l'Aide sociale à l'enfance de l'Ain.

## UN BILAN OPTIMISTE À CONSOLIDER

L'action du LEPPI se clôturera en septembre prochain. Plusieurs rencontres des groupes recherche-action et des groupes de travail en place depuis trois ans et de nouveaux questionnaires ont permis d'initier un bilan très positif de la démarche. Le projet a recueilli beaucoup d'écho dans d'autres territoires. La prise de conscience du bien-fondé de redonner du pouvoir d'agir aux professionnels et leur action volontariste ont commencé à payer. « Davantage d'enfants se rendent désormais à des colonies de vacances, fêtent leur anniversaire avec des copains extérieurs à leur foyer ou participent à des activités (grâce à une simplification des autorisations), des temps ont aussi été ouverts pour permettre aux fratries de se réunir en dehors du collectif », se réjouit la chercheuse, qui se dit « optimiste sur le retour de ces actions à moyen terme ».



« Les liens d'attachement "ne se décrètent pas". Notre objectif était d'accompagner les enfants et les adultes qui les entourent vers la création ou le maintien de liens. Les résultats sont positifs grâce à la motivation des professionnels à organiser des temps de rencontre des jeunes avec leurs amis, leurs frères et sœurs... Ils sont de plus en plus nombreux à participer à des activités extra-scolaires, à passer des moments simples, à avoir un quotidien le plus ordinaire possible ! Je suis convaincue que cette démarche embarquera tous les professionnels au bénéfice de tous les enfants confiés. »

## Martine Tabouret

Vice-présidente déléguée à l'autonomie, à l'enfance et à la famille



Les sociogrammes de Théo et Gaya témoignent de la diversité des liens d'attachement et des groupes d'appartenance des enfants confiés.

Source : rapport LEPPI 2024

# Parier sur la richesse de la rencontre

L'association Les Enfants de Bohême s'intéresse aux liens que peuvent tisser chaque jour un enfant et un adulte bienveillant. De ceux qui façonnent des empreintes et des souvenirs indélébiles... Karène Ohana et Éva Landry, codirectrices, considèrent « l'environnement de l'enfant comme un terreau fertile », qu'il est bon « d'aller chercher "ailleurs" une parentalité plurielle, un écosystème favorable à son épanouissement tout en garantissant un accompagnement professionnel pour tous ceux qui s'engagent à ses côtés ».

Chacun peut soutenir le parcours d'enfants fragilisés dans une dynamique solidaire de proximité en partageant des temps de qualité avec eux. Implantée dans l'Ain depuis trois ans, l'équipe d'encadrants est pluridisciplinaire, avec une assistante sociale, une éducatrice spécialisée, une psychologue et une juriste. « Depuis 2022, nous proposons plusieurs moyens innovants d'agir » tels que le parrainage de proximité et l'accueil durable et bénévole. Engagement solidaire qui peut concerner tout enfant de 3 à 18 ans, le parrainage de proximité cherche à construire une relation affective privilégiée entre un enfant et un adulte ou une famille bénévole. Une source d'épanouissement pour chacun qui n'est pas limitée dans le temps et prend la forme de découvertes et temps partagés ponctuels. Un filleul peut être parrainé par quelqu'un de son entourage ou par un adulte rencontré par l'intermédiaire de l'association. L'accueillant durable et bénévole, lui, accueille un enfant à son domicile, de façon quotidienne et pérenne. Cet accueil est un véritable projet de vie pour l'enfant. Il s'adresse aux mineurs pour lesquels l'ASE est dépositaire de l'autorité parentale et pour lesquels aucun retour auprès de leurs parents n'est possible. Il peut s'agir de jeunes mineurs non accompagnés.

\* Actions s'inscrivant dans un mouvement national d'évolution des pratiques en Protection de l'enfant

<https://lesenfantsdeboheme.org/>  
Tél. 04 81 51 07 84

